

de la Justice concernant les «écrits haineux» et/ou le génocide?

(Le document est déposé.)

IMPORTATIONS D'ŒUFS

Question n° 2862—**L'hon. M. Ricard:**

1. Quels sont le nombre de douzaines d'œufs frais, et d'œufs congelés et la quantité de poudre d'œufs importés par le Canada au cours des années 1960, 1961, 1962, 1963 et 1964?

2. De quels pays ces œufs et cette poudre d'œufs provenaient-ils?

3. A quel prix ces œufs et cette poudre furent-ils achetés?

4. Ces produits sont-ils subventionnés dans leurs pays d'origine?

(Le document est déposé.)

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. J. B. Stewart (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, la motion n° 231 est acceptable sous réserve des restrictions habituelles concernant les documents interministériels et le consentement du gouvernement provincial. Votre Honneur voudrait-il mettre en délibération la motion n° 187? Je demande que l'on réserve les autres motions.

CORRESPONDANCE ET MÉMOIRES SUR LA MODIFICATION DE LA CONSTITUTION

Demande n° 187—**M. Brewin:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la Justice et les procureurs généraux et autres ministres provinciaux concernant les méthodes de modification de la constitution du Canada, ainsi que copie de tous autres textes et documents préparés pour la réunion et présentés à la réunion qui s'est tenue en octobre entre le ministre de la Justice et les procureurs généraux relativement à la modification de la constitution du Canada.

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, puis-je proposer que cette motion soit reportée en vue d'un débat?

M. l'Orateur: La motion est reportée en vue d'un débat, à la demande du gouvernement.

DÉMÉNAGEMENT À SAULT-SAINTE-MARIE DES LABORATOIRES DE RECHERCHE FORESTIÈRE

Demande n° 231—**M. Addison:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence lui demandant de faire déposer devant la Chambre copie de toute la correspondance échangée en 1964-1965 entre le ministre des Forêts et le ministre des Terres et Forêts de l'Ontario et le procureur général de la province d'Ontario au sujet du déménagement des laboratoires de recherche du ministère des Forêts, de Maple et Richmond Hill au Sault-Sainte-Marie, et aussi de tous les autres écrits, rapports et documents préparés par les représentants fédéraux et provinciaux à ce sujet.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à adopter cette motion sous réserve des restric-

[M. Matheson.]

tions indiquées par le secrétaire parlementaire?

Des voix: Entendu!

(La motion est adoptée.)

QUESTION DE PRIVILÈGE

(Texte)

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! L'honorable député de Villeneuve pose-t-il la question de privilège?

(Texte)

M. Caouette: Oui, monsieur l'Orateur.

(Traduction)

M. l'Orateur: La Chambre est présente-ment saisie d'une question de privilège. D'après l'entente conclue au début de la séance cet après-midi, j'ai cru comprendre que nous aurions une période de questions d'une demi-heure, après quoi, nous reviendrons tout de suite à la question de privilège posée hier. D'accord?

Des voix: D'accord!

(Texte)

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, c'est une autre question de privilège; ce n'est pas du tout la même chose.

(Traduction)

M. l'Orateur: Il faut étudier une question de privilège à la fois. La Chambre est-elle prête à entamer la demi-heure de questions?

Des voix: D'accord!

LES PENSIONS

ATTITUDE DU GOUVERNEMENT SUR LA QUESTION DE PRIVILÈGE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre si le gouvernement, après 12 heures de réflexion depuis ce qui s'est passé hier, a décidé de faire un recul stratégique et d'abandonner l'attitude anticonstitutionnelle qu'il a adoptée hier à l'égard d'une motion sur la question de privilège soulevée par l'honorable député de Beauce. Le gouvernement, et surtout le premier ministre, après y avoir repensé toute la nuit, n'en viendra-t-il pas à la conclusion qu'un recul s'impose à cet égard?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne pourrais pas répondre à la question dans la forme où elle a été posée.